



CODIFAB

comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Comité Stratégique
de Filière Bois

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

accélérateur PME / ETI FILIERE BOIS



Un programme d'accompagnement
sur mesure au service de la filière

ENTREPRENEURS,

ALLEZ

Si
VITE !

Rejoignez
#LesAccélérés



bpifrance.fr

ÉDITO

Chers dirigeants,

Les initiatives du Comité stratégique Filière Bois (CSF Bois), du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, de France Bois Forêt, du CODIFAB et des organisations professionnelles convergent aujourd'hui pour construire cet accélérateur à destination des PME ambitieuses de la filière bois.

Vous voulez déverrouiller votre potentiel de croissance dans un secteur de développement durable, mais où seule la performance protège et assure de continuer à grandir.

Rejoignez la 1^{re} promotion de l'Accélérateur PME ETI Filière Bois : être devant est l'endroit le plus sûr pour faire face aux aléas et pour saisir les opportunités.

Au programme, un accompagnement individuel et collectif sur deux ans, intensif et fédérateur grâce auquel nous espérons que vous allez vous développer autant que vous allez progresser.

Nous vous pousserons au-delà de votre zone de confort et nous vous épaulerons pour aller plus loin : conseil, formation, mise en relation, tout sera mis en œuvre pour que ces sessions servent votre leadership de dirigeant inspirant et irriguent l'ensemble de vos équipes.

Guillaume Mortelier

Directeur exécutif, Direction de l'Accompagnement, Bpifrance

Luc Charmasson

Président, Comité Stratégique de Filière Bois

Valérie Métrich-Hecquet

Directrice générale de la Performance Économique et Environnementale des Entreprises, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Michel Druilhe

Président de France Bois Forêt

Dominique Weber

Président du CODIFAB

Le programme

EN UN CLIN D'ŒIL

30 PME / ETI
sélectionnées
pour leur potentiel
de développement

et leur forte
**AMBITION
DE CROISSANCE**

C'EST PARTI POUR

24 MOIS

D'ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUEL ET COLLECTIF !



CONSEIL

Réalisation
d'un diagnostic 360°
et de 2 modules de conseil
complémentaires, choisis
en fonction des leviers
de croissance ciblés



UNIVERSITÉ

Un programme
personnalisé
pour répondre
aux enjeux immédiats
de la filière, animé
par des intervenants
de grande école



COACHING CONTINU

Par un référent dédié
à votre promotion,
qui vous accompagne
tout au long de votre
programme



ESPRIT DE PROMO

Favoriser les retours
d'expérience entre
pairs partageant
les mêmes ambitions
de croissance
et de développement



MISE EN RELATION

Pour élargir votre réseau
grâce à l'écosystème Bpifrance

Les objectifs

**1 Analyser la situation
entreprise par entreprise**

**2 Nourrir la réflexion
stratégique**

3 Construire un collectif

**4 S'orienter
vers l'usine du futur**

par la réalisation d'un **diagnostic 360°**
et l'accès à des modules complémentaires
de **conseil**

en participant à des **séminaires thématiques**
et à un **atelier Filière Bois** par session sur les enjeux
de la filière

en favorisant le **partage d'expérience** entre dirigeants
dans le cadre de travaux communs et de réflexions
sur les enjeux, et en organisant des événements transverses

en orientant les technologies
et **les outils vers l'industrie de demain**,
tout en l'intégrant à la réflexion stratégique des dirigeants

Les 3 piliers DE VOTRE PROGRAMME

CONSEIL



1 diagnostic 360°

pour identifier les leviers de croissance prioritaires pour votre entreprise



2 modules de conseil complémentaires

en fonction des leviers de croissance ciblés

3 missions de 10 jours chacune, réalisées par un binôme composé d'un expert Bpifrance et d'un consultant habilité par Bpifrance

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

FORMATION



8 séminaires thématiques en partenariat avec une grande École

- Conférences
- Tables rondes
- Ateliers « boîte à outils »
- Études de cas
- Codéveloppement

8 séminaires de 2 jours dans les locaux de l'école et au sein des locaux de pairs, ouverts aux dirigeants d'entreprise et à un membre de leur comité de direction

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

MISE EN RELATION



Mentorat

Accompagnement par un entrepreneur bénévole ayant à son actif une réussite majeure

Bpifrance Excellence

Réseau pour partager les bonnes pratiques, identifier les synergies business et échanger des contacts

Welcome

Échange de m² contre neurones, en France comme à l'étranger

Business France

Connexions dans 70 pays

Autres accélérateurs

Organisation d'événements communs avec des accélérateurs centrés sur des secteurs présentant des opportunités de synergies avec la filière Bois

Des services et des événements transverses

24 mois*

POUR BOOSTER LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENTREPRISE

S2

**Lancement
du programme**

Diagnostic 360°

S1

Restitution

Diagnostic 360°

S1 ET S2

Réalisation
des modules
complémentaires

S1

**Réunion
de clôture
Bilan
et perspectives**

2019

2020

2021

16 ET 17 OCTOBRE

Stratégie
et vision

11 ET 12 DÉCEMBRE

**Préserver son agilité
dans un contexte
de croissance**

Performance,
gouvernance et RSE

10 ET 11 JUN

**Quels leviers
financiers pour
une croissance
pérenne ?**

Outils financiers
et stratégie
d'investissement

14 ET 15 OCTOBRE

**Le capital
humain,
nerf de la guerre**

Attraction,
développement,
et fidélisation

11 ET 12 MARS

**La transformation
digitale, une histoire
d'hommes avant
tout ?**

Industrie du futur,
conduite du
changement, digital
et innovation

27 ET 28 JANVIER

**Êtes-vous prêt
à recréer une
entreprise ?**

Performance
commerciale,
export,
croissance externe

16 ET 17 JUN

**Dirigeants
accélérés,
pensez loin !**

Entourage, prise
de recul et
leadership

21 ET 22 AVRIL

**Les Achats,
enjeux stratégiques
de taille**

Supply-chain, relation
client fournisseur

CONSEIL

FORMATION

TOUT AU LONG DU PROGRAMME

**EN FIL ROUGE : LA COLLABORATION ET LES PROJETS
À FORTS ENJEUX ÉCONOMIQUES POUR LA FILIÈRE.**

Des points réguliers avec les relais Bpifrance, des événements
transverses avec d'autres accélérateurs, des rencontres
avec la communauté nationale des Accélérateurs PME/ETI,
des services *premium* : Welcome, Bpifrance Le Hub, etc.

Les tarifs*

CAS N°1 :
VOTRE
ENTREPRISE
S'ACQUITTE
DE LA CVO

CAS N°2 :
VOTRE
ENTREPRISE
S'ACQUITTE
DE LA TAXE
AFFECTÉE

CAS N°3 :
VOTRE
ENTREPRISE
NE S'ACQUITTE
NI DE LA TAXE
AFFECTÉE,
NI DE LA CVO

28 000 € HT

sur 24 mois,
payables en 2 fois
par l'entreprise

+

Cofinancement
du dispositif
par Bpifrance,
France Bois Forêt
et CODIFAB
à hauteur de

30 000 €

+

Soutien
du Ministère
de l'Agriculture
et de l'Alimentation

10 000 €

38 000 € HT

sur 24 mois,
payables en 3 fois
par l'entreprise

+

Cofinancement
du dispositif
par Bpifrance,
France Bois Forêt
et CODIFAB
à hauteur de

30 000 €

Légende

- Montant payable par l'entreprise
- Participation financière des partenaires

58 000 € HT

sur 24 mois,
payables en 3 fois
par l'entreprise

+

Financement
par Bpifrance
10 000 €

* Dispositif conforme à la réglementation sur les aides d'état - Règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité.

Pourquoi allez si vite

ET REJOINDRE #LESACCÉLÉRÉS ?

Progression constatée chez les Accélérés
des promotions précédentes

CHIFFRE
D'AFFAIRES
MOYEN

PROMO 2017 + 29 %
PROMO 2018 + 25 %

CHIFFRES
D'AFFAIRES
EXPORT MOYEN

PROMO 2017 + 29 %
PROMO 2018 + 22 %

EFFECTIF
MOYEN

PROMO 2017 + 20 %
PROMO 2018 + 34 %

Mentions légales

FRANCE BOIS FORÊT est l'interprofession nationale créée en 2004 à l'initiative des professionnels de la filière et sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts. FBF finance des actions collectives de promotion, de valorisation de la forêt française, sa gestion durable et les multiples usages du matériau bois. Les financements sont constitués grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite « CVO ».

LE CODIFAB, devenu Comité Professionnel de Développement Économique par décret en Conseil d'État en 2009, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois. Il a pour mission de conduire et financer des actions collectives par le produit d'une taxe fiscale affectée, créée par l'article 71 de la loi de finances rectificative pour 2003, dont il assure la collecte.

Vos contacts

Pour tout renseignement, prenez contact avec :

Margaux Boullier

Chargée de Mission Accélérateur PME/ETI Filière Bois

Tél. : 01 42 47 99 51

Mob. : 06 32 92 85 27

margaux.boullier@bpifrance.fr

bpifrance

27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex
Tél. : 01 41 79 80 00

Bpifrance - Document non contractuel - Avril 2019 - Réf. : 1013-01.